

## INFORMATION EV LEE

Metz, Nancy, janvier 2015

L'UNSA Cheminots souhaite profiter de cette première réunion DP de l'année pour présenter à l'ensemble des cheminots ses meilleurs vœux pour 2015.

Nous ne retracerons pas l'ensemble des événements survenus tout au long de l'année 2014, d'autres se chargent de cette mission DP après DP.

Chacun espère que 2015 sera une année nouvelle, celle de la tolérance, du respect idéologique, entre autre.

Malheureusement, nous sommes rapidement rattrapés par la réalité le mercredi 7 janvier et les jours suivants.

Toute la France devient subitement « CHARLIE » et c'est par millions que les Français se mobilisent pour faire valoir le respect, la tolérance et la libre expression.

Espérons que cet élan sera plus fort que toutes ces manifestations de haine organisées dans certains pays étrangers où l'on brûle églises et drapeaux français.

Voltaire disait :

**« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire. »**

La loi du 20 août 2008 a profondément modifié le paysage syndical. En effet, destinées à anéantir les plus petits, c'est à ce titre que la CGT et la CFDT se sont alliés avec le Gouvernement, le Medef et la CGPME, une fois n'est pas coutume.

Aujourd'hui, bon nombre de militants ne se reconnaissent plus dans les postures d'opposition systématique prônées par quelques plumitifs Parisiens, nostalgiques de la pensée unique.

Non il ne s'agit pas d'un mercato mais bien d'une recomposition syndicale au profit d'un dialogue social de qualité. Le « jusque au boutisme » ne fait plus recette !

**Au-delà du fait d'être « Charlie », ne serions-nous pas tout simplement la diversité ?**

Concernant l'Etablissement Voyageurs, nous espérons que la politique de destruction de l'emploi va être abandonnée au profit d'un service public de qualité, avec, notamment, des agents en nombre suffisant afin qu'ils ne souffrent plus sur leur lieu de travail comme c'est le cas actuellement dans de nombreux chantiers.

La direction de l'EV a un an pour que ses vœux ne restent pas lettre morte.

## POSTES VACANTS

18 postes sont à pourvoir sur l'établissement, une situation inédite :

L. Directe Nancy : 2 postes en roulement, 2 postes réserve  
 EUV Nancy : 1 poste en roulement  
 Escale Nancy : 1 CS, 2 Accueils, 1 AMVM Voltigeur, 2 manœuvres  
 Escale St Dié : 1 poste en roulement  
 St Dié : 1 poste de réserve  
 Toul : 1 poste de Pilote  
 Thionville Ventes : 1 poste de réserve  
 Thionville Escale : 1 poste de Chef de Manœuvre (B)  
 Escale Metz : 1 poste de Chef d'Escale (F)  
 1 poste d'assistant Chef d'Escale (D)

Nous déplorons la situation actuelle de l'établissement. La situation est alarmante. La délégation UNSA réitère sa demande concernant des embauches à statuts dans les meilleurs délais. La direction de l'EV fait la sourde oreille ... comme à son habitude. Elle s'attache, « selon elle », à couvrir les Cadres d'Organisation. Pour l'UNSA Cheminots, la Direction s'attache à ajuster les Cadres d'Organisation par rapport aux Effectifs Disponibles !!!  
 Les effectifs disponibles sont stables d'après les statistiques. Pour notre délégation, cela reste très insuffisant. La variable d'ajustement : les agents en CDD (5%).

## TER DE DEMAIN

Point de VENTE	AUJOURD'HUI	DEMAIN Envisagé	PRODUCTIVITE à l'année
BLAINVILLE	LU-VE: 05h30-12h / 12h15-18h45	LU-VE : 7h-11h / 13h45-17h	285 jours de production supprimés, - 2 postes
THAON	LU-SA : 06h20-11h30 / 13h-18h DI: 12h15-19h15	LU-SA : 7h-11h / 13h45-17h	
COMMERCY	LU : 06h05-12h50 / 13h50-20h20 MA-VE 7h15-12h50 / 13h50-20h30 SA : 8h30-12h50 / 13h30-17h45 DI : 13h50-20h30	LU-SA : 8h-13h / 15h45-18h DF : 12h40-19h50	182 jours de production supprimés, -2 postes
LONGWY	LU-SA : 5h-19h DI : 12h-19h30	LU-SA : 6h-18h DF : 12h40-19h50	80 jours de production supprimés, -1 poste
ST AVOLD	LU-VE : 5H15-20h15 / SA : 5h15-19h45 DI : 7h15-20h15	LU-SA : 6h15-18h20 DF: 9h30-18h	143 jours de production supprimés, -2 postes
SARREGUEMINES	LU-SA : 5h45-12h50 / 13h10-20h DI : 10h-20h	LU : 6h-20h MA-SA : 7h-18h DF 11h-20h	104 jours de productions supprimés, -1 poste

D'après les horaires que la Direction envisage, nous pouvons nous rendre compte que ce sont 794 jours de productions supprimés à l'année, soit l'équivalent de presque 5 agents. La délégation UNSA demande en séance de nous expliquer les – 8 postes annoncés. Une fois encore, la Direction n'a pas de réponse... Nous restons attentifs et vigilants sur ce dossier.

---

## ESCALE METZ

L'UNSA alerte la Direction sur l'état sanitaire des agents de l'équipe Escale de Metz. En effet, depuis la suppression des autorisations de départ, certains agents vivent très mal leurs nouvelles conditions de travail et l'incertitude de leur avenir. Certains agents viennent travailler « la boule au ventre ». La médecine du travail est également intervenue pour faire part de ses inquiétudes en adressant un courrier au DET.

**L'UNSA a adressé une Demande de Concertation Immédiate à la direction afin de clarifier le dossier du COMAN.**

**Pour l'UNSA, il faut 6 agents à la qualification D.  
A défaut, un mouvement social n'est pas à exclure !!!**

La délégation UNSA intervient une nouvelle fois, pour rappeler que la réorganisation sur l'Escale Service de juillet 2014, n'est toujours pas finalisée. En effet, l'effectif disponible n'est toujours pas au complet. Tous les agents n'ont pas perçu la totalité de leurs ITT. Le problème de l'attribution de la prime de langue allemande reste en suspens.

**La consigne d'Etablissement n'est pas été rectifiée mais la Direction s'est engagée à effectuer un effet rétroactif au 01/07/2014.**

---

## GARE DE BOUZONVILLE

La délégation UNSA intervient sur les heures d'ouverture de la gare de Bouzonville. La Direction Régionale, le Conseil Régional, la DDTER, la Direction de l'Etablissement est au courant que la modification des horaires est une erreur, elle génère une perte du chiffre d'affaire significative mais personne ne prend ses responsabilités.

La délégation UNSA ne peut se satisfaire de la réponse de la direction : « *la baisse est conforme aux estimations prévues...* ».

Nous alertons la Direction sur la souffrance au travail et des risques Psycho-sociaux du personnel de la gare de Bouzonville suite à cette situation.

**La délégation n'exclue pas une audience auprès des différents intervenants de ce dossier.**

**La délégation UNSA restera vigilante sur la suite donnée à ces différents dossiers.**

### **Votre délégation du Personnel :**

KASPAR Séverine - HAMANN Marie-Christine

MATHIS Denis - BOITARD Edith

MARTZLOFF Eddy - BONNEFOY Romain

GORGET Kathia

CORRADI Dominique - PEPIN Guillaume

DE CRUZ Olivier - GRANDJEAN Stéphane

ROUGEL Pascal

GROJEAN Thierry (Représentant Syndical)

**Prochaine Réunion DP : les 17 et 18 mars 2015**



# ÊTRE SYNDIQUÉ ET SOUTENIR LA DÉFENSE DE MES IDÉES.

À PARTIR DE 2,50 € / MOIS

## COTISATIONS 2015

QUALIFICATION	COTISATION ANNUELLE	CREDIT D'IMPOT (66 %)	COUT REEL AGENT
A/B - TA	89 €	59 €	30 €
C - TB1	93 €	61 €	32 €
D1 - TB2	100 €	66 €	34 €
D2 - TB3	110 €	73 €	37 €
E1	110 €	73 €	37 €
E2	126 €	83 €	43 €
F1	137 €	90 €	47 €
F2	155 €	102 €	53 €
G1	166 €	110 €	56 €
G2	182 €	120 €	62 €
H1	195 €	129 €	66 €
H2	214 €	141 €	73 €
CS	230 €	152 €	78 €
<b>CONTRACTUELS</b>			
Exécution	89 €	59 €	30 €
Maîtrise	110 €	73 €	37 €
Cadre	140 €	92 €	48 €
<b>ALTERNANTS</b>			
	44 €	29 €	15 €
<b>RETRAITES</b>			
	44 €	29 €	15 €
<b>VEUVES/VEUFS</b>			
	20 €	13 €	7 €

Si vous souhaitez adhérer,  
renvoyez le bulletin ci-après à:  
**UNSA-Ferroviaire LORRAINE**  
Porte F - Gare de Metz

### BULLETIN D'ADHESION

NOM.....  
Prénom.....  
Qualification..... Niveau.....  
N° CP..... Grade.....  
Adresse domiciliaire.....  
.....  
.....  
Etablissement.....  
Téléphone service.....  
Téléphone portable.....  
Adresse mail.....@.....  
 J'autorise l'UNSA-Ferroviaire à me faire parvenir  
de la documentation sur ma boîte mail.  
A..... le.....  
Signature :

*Le prélèvement automatique de la cotisation permet un règlement échelonné en 4 fois  
(février, mai, août et novembre).*

Le montant de nos cotisations n'est pas très élevé car elles servent à financer un nombre limité de structures. Cela permet ainsi à chacun de renouer avec une adhésion syndicale sachant que 66% de son montant est déductible des impôts sur le revenu.

Moi je soutiens  
l'Unsa 